

Madame la Députée, Monsieur le Député,

Au nom de tous les artisans du bâtiment de notre département, je souhaite vous faire part de notre très vive inquiétude et colère suite à l'annonce de la suspension du dispositif MaPrimeRenov' opérée par le gouvernement le 4 juin dernier.

Cette décision constitue un véritable séisme pour les entreprises artisanales du Bâtiment dans la mesure où elle n'a fait l'objet d'aucune concertation préalable et qu'elle a pour conséquences de fragiliser un peu plus notre activité, d'ores et déjà en recul depuis 7 trimestres consécutifs.

Pourquoi une décision aussi brutale alors que sur les 3,6 milliards d'euros budgétés en 2025, seuls 1,3 milliards d'euros ont été engagés et que le constat de la fraude n'est pas nouveau ?

Nos entreprises locales, pour beaucoup des TPE profondément ancrées dans le tissu économique de proximité et la ruralité, ont en effet engagé leur avenir en se formant afin d'être au rendez-vous du défi de la rénovation énergétique.

La remise en cause soudaine du principal outil de soutien à cette transition engendrera :

- **Des annulations de chantiers**, des retards critiques et une instabilité générale dans les carnets de commande ;
- **Un effondrement de la trésorerie** pour de nombreuses entreprises, déjà mises à rude épreuve ;
- **Des pertes d'emplois** dans un secteur pourtant créateur de valeur, de savoir-faire, et essentiel à la vie économique des territoires ainsi qu'une baisse significative du nombre d'apprentis ;
- **Un frein brutal aux efforts de transition écologique**, alors même que les objectifs environnementaux exigent des actions concrètes et continues.

Suite à ces annonces gouvernementales, notre CAPEB départementale a réalisé un sondage auprès de ses adhérents. Il en ressort que plus 75 % des répondants se déclarent impactés par cette suspension et que certaines d'entre elles réalisent 100 % de leur chiffre d'affaires au travers de chantiers financés grâce au dispositif MaPrimeRenov'.

En trois ans, le nombre de chantiers de rénovation énergétique financés a chuté de 7 % (étude PrimesEnergie.fr). Les raisons de ce déclin sont connues : des règles et des aides publiques/privées en constante évolution, des objectifs revus à la baisse et un recentrage controversé sur les rénovations globales qui a non seulement grevé davantage le budget mais suscité l'appétit des fraudeurs.

C'est dans ce contexte que nous souhaitons vous rencontrer au plus vite afin de vous exposer nos motifs d'inquiétude, nos propositions et entendre vos positions concernant ce sujet primordial pour les entreprises artisanales, la transition écologique et le pouvoir d'achat des ménages.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame la Députée, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée.

Si vous recevez ce mail en dehors de vos heures de travail ou pendant vos congés, vous n'avez pas à y répondre.

Henry-Luc SPRIMONT

Président

📞 03 20 99 70 84

✉ president@capeb-nord.fr

📍 9 allée Lakanal - CS 20485 59664 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

🌐 www.capeb.fr/nord

